

## La politique économique du Premier Ministre Pierre Messmer (1972-1974)

*Hubert Bonin, professeur d'histoire économique, Sciences Po Bordeaux et UMR CNRS 5113 GRETHA-  
Université de Bordeaux [www.hubertbonin.com]*

Le plus souvent, les chefs de gouvernement conduisent « la politique générale », voire politicienne, en chefs de leur majorité parlementaire, et ils laissent à leurs « ministres techniciens » le soin d'assumer les dossiers économiques et financiers pour accompagner les soubresauts conjoncturels, veiller à la sérénité des caisses de l'État et essayer de traduire dans les faits les grands slogans déployés dans le cadre de « la politique industrielle », « le plan », « la politique de croissance ». Chacun sait que, dans une architecture productive de plus en plus proche d'une économie de marché, ce sont les entreprises qui mènent le jeu – et les entreprises publiques bénéficient d'une bonne autonomie de gestion – et que la réalisation complète du Marché commun (à six, puis à neuf en 1973) depuis 1968 empêche tout protectionnisme excessif. Par surcroît, pendant « les années Pompidou », les experts de l'Élysée gaulliste, de Matignon pompidolien et de l'Élysée pompidolien ont accaparé les dossiers clés. Rares ont été les chefs de gouvernement qui ont véritablement laissé leur nom à une politique économique ou financière : Antoine Pinay avait eu la chance, pendant une dizaine de mois, de faire semblant d'orienter la conjoncture déflationniste<sup>1</sup> ; Edgar Faure avait lucidement pressenti l'opportunité procurée par le retournement conjoncturel en 1954-1956 (aux Finances puis à Matignon), tout comme, plus tard, Jacques Chaban-Delmas avait cherché à tirer parti du boum de croissance pour infléchir et accélérer des programmes qui tardaient à se cristalliser<sup>2</sup>.

Pour paraître une partie prenante dans la politique économique, il faut quelque connaissance dans la matière : or Messmer en avait peu, puisqu'il s'était occupé de défense et d'outre-mer auparavant. Il faut aussi disposer d'une marge de manœuvre par rapport aux « ministres techniques » : mais, comme Michel Debré en 1966-1968, Valéry Giscard d'Estaing (VGE) incarne la politique économique et financière de la France depuis 1969, tandis que sa position gouvernementale se renforce de l'alliance politique entre le centre-droit et la droite gaulliste. Il faut également du temps pour exprimer et réaliser une politique économique, alors que Messmer a été nommé pour mener la majorité sur le front des élections législatives de 1973 et, mais on ne le sait qu'après, pour tenir les rangs de cette dernière tout au long de l'affaiblissement de la santé du président Pompidou ; avec deux ans de pouvoir, il aura disposé de guère plus de temps que Maurice Couve de Murville en 1968-1969. Enfin, il a eu la malchance de voir tous les projets touchant à l'économie ébranlés par le tremblement de terre provoqué à la fois par une grave récession (1974-1975), la plus grave depuis 1951-1953 et avant 1979-1983, et par le fameux (premier) « choc pétrolier » de 1973. Autant dire que la reconstitution du rôle du Premier Ministre Messmer dans la vie économique et financière paraît soit une démarche anecdotique, soit une gageure... Enfin, nous n'avons pu rencontrer en direct aucun des protagonistes de ces quatre semestres économiques ni ouvrir de dossiers d'archives : aussi notre développement « de troisième main » s'appuiera-t-il sur les nombreux ouvrages et articles parus sur la vie économique des années 1970 et sur quelques chiffres.

---

<sup>1</sup> Sylvie Guillaume, *Antoine Pinay ou la confiance en politique*, Paris, Presses de la FNSP, 1984.

<sup>2</sup> Bertrand Blancheton & Hubert Bonin, « Les objectifs et les résultats de la politique économique de Chaban-Delmas, Premier Ministre (juin 1969-juillet 1972) », in Bernard Lachaise & Jean-François Sirinelli (dir.), *Jacques Chaban Delmas*, Presses universitaires de France, 2007, pp. 201-222.

## 1. La continuité d'une politique pompidolienne : Messmer dans le sillage des « années Pompidou »

Messmer vient tenir la barre d'un pays dont la politique économique a souvent été inspirée par Pompidou, du dernier semestre 1958 aux années Pompidou des années 1962-1974. Il est évident que sa capacité d'expertise et surtout d'inflexion n'aura pas marqué l'époque. Mais ses arbitrages et son art de la mise en valeur politique des décisions clés auront pu apporter des pierres à des chantiers dépassant le champ chronologique de son gouvernement.

### A. L'équilibre délicat entre les pôles de pouvoir économiques

L'équipe économique de Messmer est charpentée, riche de personnalités dotées d'un bon poids politique et d'une expérience réelle, soit dans l'appareil d'État économique (Galley, Guichard), soit dans le champ des partis de la majorité. Ce sont tous des hommes de caractère qui peuvent mettre en oeuvre et « faire passer » avec fiabilité les politiques déterminées plus haut.

*Tableau 1. Les ministres responsables des affaires économiques en 1972-1974*

-	Ministre de l'économie & des finances : Valéry Giscard d'Estaing
-	Budget : Jean Taittinger (1972-1973 (puis P. Vertadier)
-	Ministre de l'équipement, du logement & de l'aménagement du territoire : Olivier Guichard
-	Ministre de l'agriculture & du développement rural : Jacques Chirac (puis Raymond Marcellin)
-	Ministre du développement industriel & scientifique : Jean Charbonnel
-	Ministre des transports : Robert Galley (puis Yves Guéna)
-	Ministre des postes & télécommunications : Hubert Germain
-	Ministre du commerce & de l'artisanat : Yvan Bourges (puis Jean Royer)

Pour les affaires économiques, un « vice-Premier Ministre » établit les ponts entre l'équipe économique de Pompidou, ces ministres techniciens et le cabinet de Messmer. L'homme clé nous paraît être alors un proche de VGE, Claude Pierre-Brossolette, comme directeur du Trésor entre 1971 et 1974 – avant de devenir secrétaire général à l'Élysée en 1974-1976 et président du Crédit lyonnais en 1976-1982 ; cet homme de grande envergure est l'interlocuteur essentiel de l'équipe du Premier Ministre.

Pourtant, ne serait-ce que pour nourrir le programme de campagne électoral, l'équipe de Messmer a besoin de mettre en valeur le bilan de la majorité sortante, et donc d'insister sur les vertus de la politique économique, financière, fiscale, donc de préciser en quoi la droite « gère bien » le pays ; d'évoquer « la politique industrielle », « la politique agricole », donc de parler des enjeux de la « puissance » de la France ; d'insister sur les politiques sectorielles, donc de démontrer que chaque catégorie socio-professionnelle et chaque branche productive a bénéficié de la sagesse et de la manne publiques. Aussi Messmer ne peut-il faire l'impasse sur l'économie ou l'abandonner à VGE (et au centre-droit), qui essaye en outre de glaner quelques paillettes du « mythe Pinay » aux yeux de l'opinion. Par ailleurs, toutes les politiques sectorielles nécessitent une continuité de la chose publique car elles ne s'accomplissent que dans une durée longue : Messmer doit ainsi « arbitrer » nombre de dossiers techniques qui jalonnent la mise en œuvre de ces politiques, dégager des budgets, faire mûrir les processus des choix déterminants sur quelques affaires essentielles pour la vie de l'appareil économique d'État ou la supervision de l'économie de marché et des entreprises ; même si l'Élysée effectue les arbitrages suprêmes, il revient à Matignon de les traduire en arbitrages budgétaires en liaison avec la direction du Budget et la Rue de Rivoli. C'est pourquoi il n'est pas illégitime de préciser en quoi Messmer a pu être aussi le Premier Ministre des affaires économiques.

## **B. Messmer porte-voix de l'impératif de croissance forte**

Messmer reprend d'abord le dessein pompidolien d'une croissance élevée et à fort contenu d'industrialisation. Même sans ministre du Plan à partir de juillet 1972, le 6<sup>e</sup> plan (1971-1975, dans le cadre de la loi du 15 juillet 1971) se veut celui de « l'impératif industriel »<sup>3</sup>, afin de faire face à une compétition internationale de plus en plus dure et à une division mondiale du travail de plus en plus accentuée, qui appellent des restructurations dans l'industrie française. En parallèle, il prend en compte les facteurs structurels qui limitent les performances de l'économie française : la relative importance de la population agricole dont il faut accompagner le repli, la concentration et la modernisation, la nécessité d'améliorer la gestion et les relations sociales dans des entreprises elles-mêmes en pleine restructuration compétitive, le manque de logements qui freine la mobilité professionnelle. Pour la première fois, apparaît la notion de « fonction collective », qui élargit le champ de la planification des équipements collectifs. Ce plan se veut équilibré car il combine les grandes orientations souhaitées par le président – croissance forte, impératif industriel – avec un faible taux d'inflation, une croissance de la part des équipements collectifs plus rapide que celle de la production et l'amélioration des conditions de vie, au nom de la cohésion sociale.

La politique économique du gouvernement Messmer s'inscrit dans une stratégie pompidolienne qui, par petites touches, veut faire évoluer le pays vers plus de compétitivité, d'économie de marché, tout en respectant le poids d'un secteur public ample et en veillant à ne pas secouer trop violemment les équilibres sectoriels, sociaux et territoriaux : ouverture du pays sur l'extérieur, industrialisation vigoureuse et gros programme de création d'emplois industriels, développement des grands équipements d'infrastructures (ports, agglomération parisienne), doivent aller de pair avec la stabilisation du poids des prélèvements fiscaux et publics et sociaux et le plafonnement des subventions budgétaires à caractère économique et social. Ces objectifs généraux sont sans cesse plaidés par le Premier Ministre dans ses interventions ponctuelles, dans son discours de politique générale d'octobre 1972, mais aussi pendant la campagne électorale ; et, surtout, ils nourrissent ce qu'on peut appeler « le grand programme Messmer » du 10 avril 1973, après la formation de son deuxième gouvernement, quand il veut affirmer sa personnalité dans ce qu'on croit être la durée, après avoir été d'abord un modeste successeur à Chaban appelé pour pacifier la majorité.

Est-ce à dire que Messmer a sacrifié l'héritage de « la grande société » au profit de l'économisme ? En fait, que ce soit dans la logique libérale-sociale de Pompidou ou par fidélité au gaullisme sociale, il inclut l'objectif d'obtenir une plus grande « justice » grâce aux fruits de la croissance, alors soutenue. Au niveau du gouvernement, il guide les choix en faveur d'une consolidation contractuelle ou réglementaire des bas salaires et du développement d'une politique active de logement social. En liaison avec le monde de l'entreprise, que ce soit par le biais de Jacques Delors, qui reste son conseiller social en 1972-1973, ou d'une équipe renouvelée, le gouvernement se montre favorable à la poursuite du mouvement de « pacification sociale » destiné à panser les plaies de Mai 68 ; il ne peut que se réjouir de la cristallisation d'une « politique sociale » au sein du grand patronat (Union des industries métallurgiques et minières, Conseil national du patronat français), en faveur d'une multiplication des conventions collective, de leur élargissement au-delà des deux tiers des entreprises qui les pratiquaient et de leur approfondissement,

---

<sup>3</sup> Lionel Stoleru, *L'impératif industriel*, Paris, Seuil, 1969.

dans la ligne du discours de prononcé aux Assises de Marseille du CNPF par le « patron social » Antoine Riboud en 1972.

### **C. Messmer arbitre d'une politique industrielle gaullienne**

Concrètement, Messmer maintient le cap de la politique de structuration de pôles d'industrialisation forts, aptes à compenser le déclin des régions industrielles (« pays noirs », etc.) et branches (textile) fragiles. C'est encore l'époque des « grands projets » structurants, destinés à redessiner la carte de la géographie productive au sein d'une « économie ouverte »<sup>4</sup>, à un moment où l'industrie est encore le nerf de la guerre économique : le taux d'industrialisation culmine, rappelons le, en 1975 avec 32,9 % du PIB (41,3 % avec le BTP).

#### **a. Messmer maître de forges**

Tandis que, en parallèle au deuxième plan charbonnier (lancé en 1968), continue à se déployer le plan sidérurgique quinquennal appliqué depuis 1971 (concentration et rationalisation des usines, élagage de effectifs), sans éclat, la politique de l'acier reste le levier proclamé de la puissance française. Après le vaste programme initié sous la IV<sup>e</sup> République et réalisé par les gaullistes autour du pôle de Dunkerque, Messmer parraine la poursuite du grand programme d'équipement de Fos, voulu par Pompidou dans le cadre de la reconversion du pôle marseillais et de la sidérurgie dans son ensemble. Or c'est sous Messmer que le projet défini en 1970-1971 par un accord financier et industriel entre les sociétés française (Usinor) et allemande (Thyssen) finit par aboutir à l'ouverture de l'usine à la fin de 1973, ce qui permet de mettre en œuvre le programme SOLMER dans la seconde moitié des années 1970. Mais l'Etat peine encore à imposer aux firmes sidérurgiques une restructuration ample et rapide au niveau capitalistique et industriel – il faut en fait une dizaine d'années (1974-1984)...

#### **b. Messmer et la guerre de mouvement industrielle et bancaire**

Ces deux années sont elles aussi symboliques de la guerre de mouvement industrielle que la France doit mener face à l'offensive des sociétés multinationales américaines (et un peu japonaises) et aux concurrents ouest-européens : la « politique industrielle » s'amplifie à l'apogée des Trente Glorieuses. L'appareil économique d'État, par ses commandes ou par les incitations de ses comités d'experts (Plan, ministères, etc.), incite les firmes à se restructurer, à mettre fin aux « usines à gaz » constituées depuis les années 1920/30 et densifiées dans les années 1950/60 au fur et à mesure des fusions partielles, des usines communes, des filiales mutualisées, etc. À la guerre de tranchées, où les intérêts capitalistiques, régionaux, familiaux, techniques s'interpénètrent de réseaux complexes car révélateurs de rapports de force franco-français doit succéder une guerre de mouvement paneuropéenne car l'ouverture met fin à la guerre de positions relatives des années 1945-1965 où chacun marquait son territoire. L'enjeu gaullien/messmerien est d'accélérer le processus de concentration, rationalisation et modernisation d'une industrie confrontée aux défis de la puissance allemande et du miracle italien<sup>5</sup> : ces années sont marquées par

---

<sup>4</sup> Hubert Bonin, « Les vertus de l'économie ouverte ? », in Bertrand Blancheton & Hubert Bonin (dir.), *La croissance en économie ouverte (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles). Hommages à Jean-Charles Asselain*, Bruxelles, Peter Lang, 2009, pp. 13-42.

<sup>5</sup> Robert Boyer, *Heurs et malheurs de l'industrie française, 1945-1995 : essor et crise d'une variante étatique du modèle fordiste*, Paris, CEPREMAP, 1998. Institut d'histoire de l'industrie, *L'industrie française face à l'ouverture internationale*, Paris, Économica, 1991.

exemple par plusieurs rapports sur ces thèmes<sup>6</sup>. La chimie et la métallurgie sont ainsi peu compétitives face aux géants européens et aux filiales américaines en Europe. Mais l'autorité de Messmer et l'obsession industrialiste de Pompidou ne peuvent guère accélérer un processus bien trop lent<sup>7</sup> ; malgré son autorité naturelle, il ne peut jouer au despote éclairé et doit lui aussi manier « la pédagogie de la salive », comme jadis Jean Monnet. L'État encourage les fusions, par des incitations fiscales et par un regard positif sur la tendance à la constitution d'oligopoles (« politique des champions français »), par exemple, sous Messmer, face à la reprise de Citroën, en crise, par Peugeot en 1974.

C'est seulement en 1973 que, par exemple, Rhône-Poulenc fait appel à un grand cabinet de conseil américain, McKinsey, pour tenter de démêler son « usine à gaz » conglomératique et créer une véritable structure d'organisation de firme<sup>8</sup> – comme vient de l'entreprendre Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, symbole dans ces années 1970 de l'émergence d'un « modèle de management » moderne<sup>9</sup>. Or la chimie française lourde ou fine est en pleine crise de compétitivité face à ses rivales suisses, allemandes ou néerlandaises<sup>10</sup>. Paradoxalement, c'est en succédant à l'ancien haut fonctionnaire Wilfried Baumgartner à la tête de Rhône-Poulenc que l'actionnaire familial Renauld Gillet (vice-président en juin 1972, P-DG en décembre 1973) enclenche, sous le gouvernement Messmer, le processus visant à bouleverser cet immense pôle de la chimie française : l'État et Matignon ne peuvent que s'intéresser à cet enjeu dont dépend la compétitivité globale d'un secteur essentiel à la puissance du pays ; mais ils ne peuvent guère que l'accompagner, tout en évitant toute immixtion étatiste ou tout blocage de nuisance. En juillet 1973 est lancé le programme de planification stratégique du groupe<sup>11</sup>. Les acteurs de terrain que sont les patrons agissent en quelque sorte en miroir aux décisions « politiques » explicitées dans les mêmes semaines par le deuxième gouvernement Messmer en faveur d'une relance de la politique industrielle dans son ensemble.

Le secteur bancaire est loin de connaître la fièvre modernisatrice de l'époque du ministre de l'Économie et des Finances Debré en 1966-1968. Mais l'élan donné alors exerce encore ses effets à l'époque de Messmer, puisque le premier mouvement de concentration s'achève (avant celui du tournant du XXI<sup>e</sup> siècle). La Compagnie financière de Suez réunit ses filiales Banque de Suez & de l'union des mines et Banque de l'Indochine dans Indosuez<sup>12</sup> en 1974, après que Paribas a absorbé la Banque de l'union parisienne<sup>13</sup> en 1972. Les restructurations industrielles et le rayonnement international ont besoin de s'appuyer sur des bases solides en banque d'entreprise et en banque d'affaires, et les deux grandes banques d'affaires ainsi actives viennent épauler en « banque de gros » les trois grandes banques de dépôts publiques.

<sup>6</sup> Daniel Malkin & Jean-Louis Sarbib, *Problématique d'une stratégie industrielle : premières réflexions*, Études de politique industrielle, 1, Paris, La Documentation française, 1974.

<sup>7</sup> Maurice Lévy-Leboyer, « The large corporation in modern France », in A.D. Chandler & H. Daems (dir.), *Managerial hierarchies*, Cambridge, Mass, 1980.

<sup>8</sup> Fabienne Gambrelle & Félix Torres, *Innover pour la vie. Rhône-Poulenc, 1895-1995*, Paris, Albin Michel, 1995. Pierre Cayez, *Rhône-Poulenc, 1895-1975. Contribution à l'étude d'un groupe industriel*, Paris, Armand Colin-Masson, 1988.

<sup>9</sup> Jean-Pierre Daviet, *Une multinationale à la française. Histoire de Saint-Gobain, 1665-1989*, Paris, Fayard, 1989. Maurice Hamon, *Du soleil à la terre. Une histoire de Saint-Gobain*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1988.

<sup>10</sup> François Guinot, *Les stratégies de l'industrie chimique*, Paris, Calmann-Lévy, 1975.

<sup>11</sup> P. Cayez, *op.cit.*, pp. 293-302.

<sup>12</sup> Hubert Bonin, *Indosuez. L'autre grande banque d'affaires (1975-1987)*, Paris, Économica, 1987. *Suez. Du canal à la finance (1858-1987)*, Paris, Économica, 1987.

<sup>13</sup> Éric Bussière, *Paribas, l'Europe et le monde, 1872-1992*, Anvers, Fonds Mercator, 1992. Hubert Bonin, *La Banque de l'union parisienne. De l'Europe aux outre-mers (1874/1904-1974)*, Paris, Publications de la SFHOM, 2011.

### c. Messmer levier de la R&D technologique

À la lisière entre la mouvance publique et le champ de l'économie privée s'étendent les territoires de branches qui bénéficient d'amples commandes publiques, de contrats de recherche et développement (R&D) et du soutien de barèmes de prix cartellisés. L'électrotechnique est devenue une priorité depuis la seconde moitié des années 1960 (face à Siemens et autres concurrents européens ou américains). Un « Yalta industriel » a réparti entre CGE-Compagnie générale d'électricité et Thomson l'essentiel des activités. Sur ces bases, la CGE, forte de la proximité d'idées et d'hommes entre son patron, Ambroise Roux, et Pompidou, et du soutien financier de la banque d'affaires Paribas, dispose de la légitimité et de la puissance de feu pour intensifier la concentration capitaliste et industrielle de ce qui était jusqu'alors une confédération lâche de fiefs et usines historiques. C'est en 1973 que sa filiale Alsthom achève le processus de regroupement rationnel sous sa houlette d'un ensemble de sociétés de l'électrotechnique lourde, tout comme l'autre filiale Alcatel regroupe des activités à fort contenu électronique.

En parallèle, sous Messmer, quelques étapes de l'histoire des télécommunications françaises sont franchies. En effet, une première commande historique d'un central de commutation spatiale (à fort contenu électronique et conçus en liaison avec le Centre national d'études des télécommunications-CNET) est passée pour Paris en 1973. La société CIT (filiale d'Alcatel) décide la même année de consacrer son usines de à cette production et l'ouvre dès 1974. Dans le même temps, un autre groupe, Thomson, plus orienté vers les biens d'équipement militaires, fait part de son désir de se diversifier vers l'électronique civile par osmose technique. Messmer et VGE sont parties prenantes en direct du processus de décision « le plan d'électronique civile de Thomson est soumis simultanément au Premier Ministre, au ministre de l'Industrie et au ministre des Finances, principal interlocuteur de Thomson dans cette opération »<sup>14</sup>. Ils acceptent de concert cette évolution pour diversifier le nombre de fournisseurs des PTT et pour enrichir l'aire de R&D française – et la liberté d'action donnée à Thomson entre en jeu en janvier 1975. Cette diversification semble d'autant plus pertinente que le gouvernement Messmer finit par faire aboutir un programme d'investissement massif dans l'extension et la modernisation du réseau téléphonique français, resté à la traîne par rapport à nombre de pays développés. C'est dès 1973 en effet qu'est prise la décision clé de multiplier le nombre de centraux téléphoniques avec des commutateurs électroniques<sup>15</sup>, bien que l'on en ait retenu la mise en oeuvre seulement sous la présidence de VGE à partir de 1975.

Plus contesté, le projet de déploiement d'une industrie informatique française et « à la française »<sup>16</sup> (avec fort contenu en R&D et brevets français) pour desserrer l'étau des firmes américaines IBM (qui a des usines en France et contrôle la majorité du marché), Honeywell ou GE avait débouché sur le second Plan calcul (1971-1974), la fusion de la société française Bull avec Honeywell en 1970. La prise de conscience que jouer en solo serait du donquichottisme conduit le gouvernement Messmer à accélérer la montée en puissance d'un projet paneuropéen, qui réunirait Philips, Siemens et la française CII (issue du premier Plan calcul gaulliste, avec un dixième du parc français) au sein d'une fédération

<sup>14</sup> Jacques Marseille (dir.), *Alcatel-Alsthom. Histoire de la Compagnie générale d'électricité*, Paris, Larousse, 1992, p. 361.

<sup>15</sup> Marie-Dominique Leclère, Patrice Carré & Félix Torres, *France Télécom, Mémoires pour l'action*, Paris, France Télécom, 1995.

<sup>16</sup> Cf. Hubert Bonin, « L'informatique française en quête d'entrepreneurs et de marchés (1963-1983) », *Revue historique*, n°567, 1988, pp. 53-89.

Unidata<sup>17</sup>, chargée de stimuler la R&D et de développer des lignes de matériel compétitives. L'accord est signé le 7 juillet 1973 : ce serait l'Airbus de l'informatique, bien dans la ligne du volontarisme messmerien et de l'europanisme pompidolien tout à la fois – avant un lamentable échec dès le 30 octobre 1974 dû au lobbying anti-allemand des patrons de la CGE et de Thomson.

#### **d. Messmer chef d'état-major de l'appareil économique d'État**

Cela dit, l'appareil économique d'État peut assumer un rôle de force de levier, donner l'impulsion au sein de sa sphère de contrôle ou d'influence. C'est bien la société nationalisée Renault qui incite sa filiale de véhicules industriels SAVIEM à se rapprocher de l'entreprise familiale Berliet, qui vacille par manque de moyens capitalistiques<sup>18</sup>, d'où leur fusion en 1974. Sans rupture, le gouvernement Messmer parraine la continuation du déploiement du groupe Elf-Aquitaine monté au début des années 1970 par « les émirs de la République »<sup>19</sup> joignant le ministère de l'Industrie et le secteur pétrolier national, où le poids de l'État est signification, que ce soit chez Elf-Aquitaine ou chez la Compagnie française des pétroles, qui, toutes deux, poursuivent leurs programmes d'extension et de modernisation de leurs raffineries de pétrole et de leurs usines pétrochimiques, mais aussi leurs projets de diversification de leurs sources d'approvisionnement : le gouvernement Messmer donne ainsi son feu vert à la signature d'un contrat entre la CFP et l'État irakien en 1973.

Si les experts et décideurs avaient été gagnés par la fièvre des grands équipements collectifs de transport dès la seconde moitié des années 1960, c'est sous la tutelle de Messmer que les réflexions sur une ligne ferroviaire à grande vitesse et un type de motrice adapté s'intensifient, puisqu'on hésite entre le train à turbine et le train électrique. Le turbotrain *TGV001*, commandé en juin 1967, est présenté en juin 1972 et bat un record de vitesse dans les Landes le 5 décembre 1972 ; mais la motrice *Z7001* vient le concurrencer. Or, le 5 mars 1974, le conseil des ministres tranche en faveur de la seconde et du processus de construction de la LGV Paris-Lyon (ouverte en septembre 1981). Le temps du ministre ou Premier Ministre ne correspond pas au temps des grands projets, étalés sur plusieurs lustres ; mais il peut donner un coup de pouce et contribuer, modestement, à accélérer l'histoire économique... D'ailleurs, Messmer bénéficie des choix de ses prédécesseurs quand il inaugure la première aérogare 1 du nouvel aéroport de Roissy le 13 mars 1974.

#### **e. Messmer et le patriotisme économique européen**

Concilier la stimulation de l'innovation – en insufflant dans la deuxième révolution industrielle les doses de révolution technologique qui sont appelées à nourrir la troisième

---

<sup>17</sup> E. Kranakis, « The rise and fall of Unidata », in Pascal Griset (dir.), *Informatique, politique industrielle, Europe: entre Plan calcul et Unidata*, Paris, Rive droite, 1998, pp. 151-161. E. Kranakis, « Politics, Business, and European information technology policy: from the Treaty of Rome to Unidata, 1958-1975 », in Richard Coopey (dir.), *Information Technology Policy. An International History*, Oxford, Oxford University Press, 2004, pp. 209-246. Chantal Le Bolloc'h-Puges, *La politique industrielle française dans l'électronique : de l'émergence de l'industrie à la fin de la décennie quatre-vingt*, Logiques économiques, Paris, L'Harmattan, 1991. Chantal Le Bolloc'h, « La politique industrielle française dans l'électronique, des années 1960 à nos jours », *Économie & Humanisme*, 1987, pp. 47-59.

<sup>18</sup> Monique Chapelle, *Berliet*, Brest, Éditions Le Télégramme, 2005. Jean-François Grevet, *Au cœur de la révolution automobile : l'industrie du poids lourd, du plan Pons au regroupement Berliet-SAVIEM. Marchés, industries et État en France, 1944-1974*, thèse, Université de Lille 3, 2005.

<sup>19</sup> Emmanuel Terrée et Alain Beltran, *Elf Aquitaine, des origines à 1989*, Paris, Fayard, 1998. Pierre Péan & Jean-Pierre Sérèni, *Les émirs de la République. L'aventure du pétrole tricolore*, Paris, Seuil, 1982. André Nouschi, *La France et le pétrole*, Paris, Picard, 2002.

révolution industrielle, autour de l'électronique –, l'intensification de l'industrialisation et la création d'un patriotisme économique européen devient sous Messmer un défi encore plus fort.

Dès lors que, à elle seule, la grande firme publique SNIAS n'était en 1970 que le neuvième producteur aéronautique mondial, le projet Airbus et le projet Ariane sont destinés à revitaliser les territoires de l'aérospatial français et ses retombées en R&D. Sans toutefois que Messmer y joue un rôle véritable, au-delà de ses fonctions d'arbitrage, le programme de construction du projet Airbus se cristallise pendant ses deux années de gouvernement, mais au sein d'un processus à long terme<sup>20</sup>. Lancé en 1970, il débouche dès 1972 sur le vol de l'*A300 B2* et en 1974 de l'*A300 B4*. Après bien des palabres, l'Agence spatiale européenne prend corps, et la décision intervient en 1973, autour du projet de lanceur *Ariane*. Les deux projets prouvent à l'opinion que l'aventure gaullienne ne s'est pas dissipée avec sa mort et que les gaullistes restent fidèles à un modèle français d'impulsion technologique « par en haut ». Mais la dimension paneuropéenne leur confère une faisabilité et une pérennité dont n'avaient pu bénéficier les programmes *Caravelle* et *Concorde* ; et le gouvernement Messmer constitue ainsi peu ou prou un pont entre le gaullisme des rêves et le gaullisme de l'action.

#### **D. Messmer et l'alambic sécrétant des doses d'économie de marché**

Sur le registre de la « philosophie » d'économie politique, ce gouvernement ne constitue pas une inflexion majeure. Malgré les formes gaulliennes d'interventionnisme, Pompidou (et VGE) persévère dans son dessein d'assouplir l'économie mixte et l'économie administrée héritée des années 1930-1950 vers plus d'économie de marché. Le modèle économique français n'est pas « néo-libéral » mais plutôt libéralisateur – et ce d'ailleurs depuis les débats autour du deuxième Plan, dont les vertus avaient été gommées par le gouffre budgétaire de la Guerre d'Algérie ; par chance, la stabilisation de la part des dépenses budgétaires consacrées à la défense autour de 18 % débouche même sur une légère baisse à 17,6 % en 1974. Et la bonne santé des recettes fiscales (grâce à la forte croissance et à l'ultime déploiement de la TVA) permet au gouvernement Messmer de se targuer d'être le seul à livrer en 1972-1974 un excédent budgétaire final réel sous le V<sup>e</sup> République ! En toute continuité entre 1969 et 1974, les objectifs restent la diminution des interventions économiques et des subventions versées aux entreprises nationales, la relative débudgétisation d'un certain nombre de dépenses économiques<sup>21</sup>, et donc l'augmentation du recours des entreprises publiques au marché financier (mais faiblement à l'étranger à cette époque encore) et l'idée de développement le financement des autoroutes et du téléphone par des apports privés : il faut faire financer par l'épargne et non par l'impôt un maximum de dépenses publiques. Cela n'est pas incompatible avec des augmentations des dépenses sociales et des autorisations de programme en faveur des équipements collectifs, ou des dépenses d'éducation nationale. Mais ces idées ne sont mises en oeuvre que lentement, car, malgré son punch, le gouvernement doit tenir compte des pesanteurs de la gestion financière et sociale des grandes entreprises nationales (voir tableau 2), et l'écrêtement budgétaire reste modeste.

---

<sup>20</sup> Emmanuel Chadeau, *Airbus : un succès industriel européen : industrie française et coopération européenne 1965-1972*, Paris, Institut d'histoire de l'industrie & Éditions Rive Droite, 1995. Gérard Maoui, *Aérospatiale*, Collection "Ciels du monde", Paris, Le Cherche Midi Éditeur, 1989. Pierre Sparaco, *Airbus : la véritable histoire*, Toulouse, Privat, 2005. Pierre Müller, *Airbus, l'ambition européenne : logique d'État, logique de marché*, Paris, L'Harmattan & Commissariat général au Plan, 1989.

<sup>21</sup> Cf. Robert Delorme & Christine André, *L'État et l'économie. Un essai d'explication de l'évolution des dépenses publiques en France, 1870-1980*, Paris, Seuil, 1983.

	1971	1972	1973	1974
Découvert budgétaire (milliers de francs)	- 1 753	+ 1 767	+ 4 840	+ 5 770
Pression fiscale (impôts de l'État/PIB)	21,9	22,1	22,2	22,3
Prélèvements obligatoires (impôts et cotisations sociales) par rapport au PIB	35 %	35,3	35,7	36,3
Total des subventions d'exploitation versées par l'État à l'économie (milliers de francs)	17 186	19 493	24 918	27 308
Dont subventions d'exploitation versées par l'État aux grandes entreprises nationales	5 535	5 473	6 974	7 237
dont Charbonnages de France	1 597	1 561	2 011	1 607
RATP	648	1 012	1 281	1 305
SNCF	2 457	2 551	3 219	3 701
Dette des grandes entreprises nationales énergétiques (EDF, Gaz de France) (milliards de francs) (= + 10 %)	19,6	17,9	16,5	21,5
Dette des grandes entreprises nationales de transport (milliards de francs) (= + 75 %)	8	9,4	11,7	14
Encours des emprunts des grandes entreprises nationales à l'étranger (milliers de francs)	1 270	1 226	1 156	1 149
Source : INSEE, <i>Le mouvement économique en France, 1949-1979, Séries longues macroéconomiques</i> , Paris, INSEE, mai 1981, p. 258.				

Au-delà de ces considérations macroéconomiques qui dépassent quelque peu les deux années Messmer, concrètement, cela explique les contours souples de la politique industrielle, où l'État se veut autant arbitre qu'acteur, laisse la bride sur le coup à de grands patrons (CGE, Thomson, Creusot-Loire, Usinor, Paribas, Suez, Peugeot), car la philosophie Pompidou est de laisser se décanter les courants du capitalisme français en recomposition pour qu'en extraient les lignes et rapports de force que ne pourrait à dire vrai dessiner par lui-même un État par trop impuissant à définir seul l'optimum de la rénovation du système productif. L'impulsion paneuropéenne d'Airbus, de l'ASE, d'Unidata et de Solmer (Fos) sont le fruit de compromis ardu, sans cesse remis en cause, entre l'appareil économique d'État, les experts et les entreprises.

La politique agricole est de même l'expression de compromis récurrents, en quête de points d'équilibre sans cesse contestables en fonction de l'environnement politique et conjoncturel. Or le gouvernement Messmer est constitué au moment où la Politique agricole commune vit un tournant : le 17 avril 1972, Sicco Mansholt, nommé un mois plus tôt président de la Commission européenne, a défendu devant le Conseil des ministres trois directives socio-structurelles allant dans le sens d'une modernisation des exploitations agricoles européennes, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Mansholt (mémoire de décembre 1968) en 1969-1972. La lente érosion des effectifs paysans et des exploitations doit laisser place à une accélération vive des restructurations autour d'unités économiques beaucoup plus « productives », sinon rentables.

Or le ministre J. Chirac fait ses classes de haut niveau sur ce terrain miné et doit concilier pendant deux ans l'apparente et fameuse défense des intérêts agricoles français et le déploiement de ce mouvement de restructuration. Tout en activant avec doigté ses relations avec le syndicalisme agricole (FNSEA), il s'appuie, pendant ces deux ans, comme avant et après ses homologues, sur la gamme de prêts à moyen et long terme d'un Crédit agricole<sup>22</sup> qui bénéficie du monopole des crédits bonifiés par l'État et qui, depuis le milieu des années 1960, est devenu « la banque verte » en démultipliant son capital d'expertise et de produits bancaires, et sur l'émergence d'un pôle coopérateur dynamique et d'un capitalisme laitier ou sucrier décidés à devenir compétitifs à l'échelle ouest-européenne. Le gouvernement Messmer aurait dû également puiser dans les subventions du fonds

<sup>22</sup> André Gueslin, *Le Crédit agricole*, Paris, La Découverte, 1985.

européen FEOGA, mais les chiffres confirment une appréciation couramment admise selon laquelle les Français n'auraient pas été assez habiles et experts pour mobiliser à leur profit les disponibilités d'une Europe verte pour laquelle ils s'étaient battus lors des « marathons de Bruxelles » et dont la RFA et l'Italie tirent les marrons du feu avec plus de réactivité pendant ces années Messmer.

	France		RFA		Italie	
	Nombre de projets	Milliards de francs	Nombre de projets	Milliards de francs	Nombre de projets	Milliards de francs
1971	143	45,1	165	57,1	283	67,9
1972	74	33,3	115	42,1	145	50,1
1973	70	30,9	112	39,2	224	47,1
1974	103	42,8	164	49,8	251	65,1

Source : site de la Communauté européenne

### E. Messmer chef de la légion des exportateurs

Quoi qu'il en soit, l'intensification de la politique agricole correspond à l'idée qui devient à la mode dans ce début des années 1970 selon laquelle l'agro-alimentaire et l'agrobusiness doivent constituer « l'or vert » de la France. Ce rôle confié au secteur agroalimentaire pour étayer la balance commerciale révèle l'angoisse des experts : préserver la marge de manœuvre de la France au sein du Marché commun et du GATT est délicat. Tandis que le pays doit s'habituer à une « croissance en économie ouverte », il hérite d'un corpus de mentalités économiques vieux de trois quarts de siècle et plutôt favorable au protectionnisme. L'augmentation du taux de pénétration du marché intérieur provoquée par l'ouverture, la poursuite de la spécialisation au sein de la division internationale de la production et la forte demande en biens d'équipement étrangers (machines, automobiles) doivent trouver leur compensation dans la promotion des débouchés extérieurs. L'une des priorités de VGE et donc aussi du gouvernement Messmer est la combativité à l'export.

Le taux de couverture des échanges s'est amélioré, de 95,6 % en 1969 à 103,5 % en 1973, avec même un quasi-équilibre au niveau du Marché commun, grâce à l'agro-alimentaire, au textile-habillement-cuir et à l'automobile : le solde des échanges de la branche automobile double entre 1970 (5,7 milliards de francs) et 1974 (11,3, après 7,7 milliards en 1972). Mais la construction mécanique, le matériel électrique professionnel et l'équipement ménager et les biens intermédiaires (sauf le verre) sont en déficit. Les effets favorables de la dévaluation du franc en 1969 perdurent mais sont fortement complétés par les efforts des firmes et le soutien public. Le relèvement des bas salaires est louable mais contribue à éroder la robustesse des industries de main-d'œuvre soumises à la pression internationale, en particulier le textile et l'habillement, qui entament leur cycle de crise, ou les industries mécaniques (machine-outil, etc.). Les restrictions du crédit sont saines, mais elles nourrissent l'affaiblissement de PME mal gérée ou mal structurées, alors que les grandes entreprises bénéficient énormément plus des crédits à l'export, non plafonnés. Sur tous ces registres, les rodomontades d'un Premier Ministre viril, les subtilités conceptuelles d'un ministre des Finances novateur ou la solidité des équipes d'experts des quatre pôles décideurs (Élysée, Matignon, Rue de Rivoli, Rue de Grenelle) ne peuvent guère, à court terme, réorienter les tendances lourdes qui se déploient depuis le milieu des années 1960 et sont destinées à s'intensifier pendant la Grande Crise<sup>23</sup> des années 1974-1995.

Une politique active de soutien des exportations s'exprime par l'extension des garanties apportées aux firmes exportatrices par l'assurance-crédit de la COFACE, par le déploiement

<sup>23</sup> Cf. Robert Boyer et Jacques Mistral, *Accumulation, inflation, crises*, Paris, PUF, 1978 et 1983.

des intérêts français dans la zone ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) dans le cadre des accords de Lomé conclus entre les pays récemment indépendants et la Commission européenne, où quelques Français jouent alors un rôle clé dans la politique de relations économiques avec les pays ACP (Fonds européen de développement, etc.). Un symbole de cette mobilisation est l'intensification par Pompidou des négociations avec l'URSS qu'il avait déjà parrainée depuis Matignon<sup>24</sup> pour consolider les intérêts français face aux concurrents anglais, allemands ou italiens. Le gouvernement parraine aussi le lancement d'une politique de promotion des investissements français en Amérique du Nord par le financement de voyages de patrons outre-Atlantique.

## **F. Messmer et la puissance de feu des entreprises**

L'on doit se demander si la fermeté des paroles « viriles » d'un Premier Ministre chargé de convaincre les Français que la barre était solidement tenue face aux défis de l'ouverture européenne et commerciale a correspondu à des résultats concrets. Or, sur un thème clé pour un gaullo-pompidolien devant assurer tout à la fois la promotion des vertus d'une économie de marché en croissance et l'exaltation des grands projets mêlant puissance publique et grandes entreprises, celui de la capacité d'autofinancement des entreprises, les conclusions des experts sont plutôt dubitatives. La capacité d'inflexion d'un gouvernement, aussi solide et riche soit-il en ministres économiques, en deux petites années n'aura pas été suffisante, même en haut de cycles court et long.

La situation financière comptable des entreprises tend à se continuer à se dégrader structurellement à cause du redéploiement du revenu national au profit de la masse salariale (de 64,4 à 66 % en 1971-1974), tandis que la part des cotisations sociales dans le PIB passe de 13,2 % en 1972 à 14 % en 1974. Si ces parts de point paraissent peu déterminantes, en fait, en profondeur, cette tendance à l'effritement des capacités de financement disponibles dans les entreprises aggrave la détérioration de la capacité d'autofinancement à la veille de la récession. Le rapport de l'autofinancement brut à l'investissement des sociétés privées non agricoles (FBCF) s'est dégradé *grosso modo* de 83,6 % en 1965-1970 à 70,1 % en 1971-1973 avant l'effondrement à 38,7 % pendant la crise de 1974-1975. Cela explique en partie le bond de l'endettement des entreprises ; celui provient évidemment de la poursuite des programmes d'investissement de productivité et de capacité ; mais cela exprime, d'après nombre d'experts de l'époque et les historiens, les tensions subies au niveau de la trésorerie (en haut de cycle) et de la capacité d'autofinancement. Certes, le décollage de l'euromarché (de 105 milliards de \$ en 1972 à 210 en 1974) et la puissance des banques facilitent cette distribution de tranches de crédits ou d'obligations. Mais c'est le signal d'un affaiblissement potentiel car, au moindre retournement des taux d'intérêt à la hausse, la dette peut devenir de la dynamite, sauf à être amenuisée par l'inflation, dans ce cas en un processus dangereux car aléatoire. L'habileté de VGE et les politiques structurelles gaullo-messmériennes n'auront pas suffi à accélérer suffisamment le remodelage des bases financières du monde de l'entreprise français à l'heure de la bataille de la compétitivité européenne – et l'on s'en aperçoit<sup>25</sup> quand éclatent récession et grande crise en 1974-1975.

---

<sup>24</sup> Hubert Bonin, « L'émergence de la coopération industrielle, bancaire et commerciale franco-soviétique dans les années 1960 », in Maurice Vaisse (dir.), *De Gaulle et la Russie*, Paris, CNRS Éditions, 2006, pp. 229-252.

<sup>25</sup> Élie Cohen & Michel Bauer, *Les grandes manœuvres industrielles*, Paris, Belfond, 1985. Michel Hau, « Les grands naufrages industriels français », in Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *1974-1984. Une décennie de désindustrialisation ?*, Paris, Picard, 2010, pp. 7-14. Élie Cohen, *L'État brancardier : les politiques du déclin industriel, 1974-1984*, Paris, Calmann-Lévy, 1989.

	1971	1972	1973	1974
Rémunération des salariés (salaires après prise en compte des cotisations sociales)	64,37 %	64,02 %	64,4 %	65,96 %
Impôts liés à la production (nets de subventions)	7,2	7,14	7,97	6,88
dont impôt sur les bénéfices	3,35	3,48	3,72	4,58
Revenus des entreprises (excédent brut d'exploitation)	28,43	28,84	27,68	27,16
Encours des dettes des entreprises non financières (y compris grandes entreprises nationales et entreprises individuelles)				
Total (milliards de francs)	493	567	653	762
dont dette à court terme	187	219	246	305
dont dette obligataire	64	73	83	89
Dettes par rapport au coût de renouvellement du capital productif	83 %	85,5	87,5	83
Charges des intérêts par rapport à la dette totale des firmes	8 %	7,5	8,5	10

Sources : INSEE

## G. Messmer Premier Ministre de l'ultime âge d'or ?

Pourtant, la forte croissance permet aux entreprises d'amortir par leurs profits la dégradation de l'efficacité potentielle de leur capital (ratio production sur capital) sur le moyen terme – l'inflexion ayant été localisée en 1969 pour la France –, en particulier dans l'industrie manufacturière, pour les biens d'équipement et l'automobile, qui ont pâti d'un relatif amenuisement de la croissance de leur productivité par tête. Par ailleurs, grâce à cette rentabilité et à un autofinancement insuffisant mais ample, le mouvement à moyen terme de substitution du capital au travail se poursuit pendant ces deux années grâce aux gros programmes d'investissement de capacités et de productivité des entreprises. Les gains de productivité se poursuivent avec force grâce au rythme élevé des investissements effectués pendant les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> plans – même si cela suscite un « chômage de productivité » qui explique les deux cinquièmes des licenciements de ces années. Quelque 333 600 emplois salariés sont créés nets pendant la seule année 1973 !

L'ampleur des investissements, la hausse des débouchés domestiques et la dévaluation compétitive permettent au gouvernement Messmer de rester dans l'Histoire comme le dernier à pouvoir se targuer d'un « plein emploi » relatif (bien en dessous du million de chômeurs, à cause du « chômage frictionnel » dû à la poussée de la flexibilité de l'emploi dans des branches en recomposition), d'une bonne élasticité du marché de l'emploi (taux de reconversion, d'insertion des ruraux, des jeunes, des femmes), d'un taux de croissance à la fois le plus élevé de ces années Pompidou et le plus haut historique par rapport aux décennies suivantes (+ 5,4 % en 1973 pour le PNB), mais aussi le plus élevé apparemment dans le monde en 1972-1974, au point qu'on parle alors d'une France qui serait « la Corée du Sud de l'Europe »...

	1971	1972	1973	1974
Population active (milliers)	21 536	21 674	21 930	22 135
Taux de chômage (%)	2,6	2,7	2,6	2,8
Population disponible à la recherche d'un emploi (milliers)	553	518	560	597
Durée hebdomadaire du travail (au 4 <sup>e</sup> trimestre pour les entreprises non financières et non agricoles)	44,3	43,8	43,3	42,6
Effectifs salariés dans l'industrie au 4 <sup>e</sup> trimestre (milliers)	4 928	5 014	5 156	5 165
Productivité totale (%)	2,4	2,5	1,6	1,2
Taux de couverture de la balance commerciale (y compris matériel militaire) (% , moyenne annuelle) (CAF/FOB, CVS)	105	105	104	94

Sources : INSEE, *Le mouvement économique en France, 1949-1979, Séries longues macroéconomiques*, Paris, INSEE, mai 1981, *passim*.

## 2. La rupture du premier choc pétrolier : Messmer sur le front économique

Tout en conduisant une politique économique à moyen terme qui n'est la sienne parce qu'il la promeut et la parraine, Messmer doit, comme souvent pour un chef de gouvernement, se confronter à des éclats qui viennent perturber la vie économique et sociale. C'est alors que se révèle, croyons-nous, la force d'un caractère qui permet à la puissance publique de traverser deux périodes électorales (législatives et présidentielles) et des crises internationales en assurant l'autorité publique, qui aurait pu, certains jours, être affaiblie par la maladie du Président.

### A. Messmer confronté au trouble des travailleurs indépendants

Sur un registre de « crise socio-économique », Messmer, élu provincial, comprend, tout comme Pompidou, la nécessité d'apaiser les tensions du monde des travailleurs indépendants non agricoles, qui, tout comme celui des paysans, traverse une crise d'adaptation sérieuse. Or, à l'accentuation de la concurrence structurelle de la « grande distribution moderne » et à l'apogée des réseaux succursalistes s'ajoute le déploiement concret des lois sur l'assurance-maladie des travailleurs indépendants (1966 et 1970) et de l'extension de la TVA. Une vague de mécontentement catégoriel marque la première moitié des années 1970 (mouvement CID-UNATI de Gérard Nicoud, libéré de prison en septembre 1972) ; au malaise répondent des éruptions de violence, malgré les mesures d'apaisement et d'ajustement de Pompidou en 1970. Celui-ci choisit d'intégrer un député-maire d'une droite quelque peu populiste mais réformatrice et intégratrice, Jean Royer, comme ministre du Commerce et de l'Artisanat, en avril 1973. Il négocie avec les organisations professionnelles et les commissions parlementaires la loi d'orientation du commerce et de l'artisanat (ou loi Royer), votée dès décembre 1973 (après d'ultimes manifestations violentes). Elle régleme durablement l'ouverture des grandes surfaces de plus de 1 000 m<sup>2</sup> dans les communes de moins de 40 000 habitants et 1 500 m<sup>2</sup> au-dessus, en soumettant le processus de création de ce type de magasins au peignage par des commissions départementales d'urbanisme commercial constituées d'élus et de représentants professionnels<sup>26</sup>. Après ce « geste » d'apaisement, qui constitue *ipso facto* un acte de régulation et d'aménagement du territoire local, Royer, mission accomplie, rejoint le ministère des PTT pendant quelques mois au début de 1974.

### B. Messmer grand horloger ?

« Il n'y a pas d'affaire Lip », avait déclaré le ministre de l'Industrie Jean Charbonnel, dont le mandat n'avait pas été renouvelé en mars 1974 (Yves Guéna le remplace) notamment parce que Messmer a pensé qu'il avait mal géré ce dossier brûlant (défilés, occupation en juin 1973, évacuation en août, etc.) en laissant dériver les courants « révolutionnaires ». Et le sort d'une PME dotée d'une seule usine et d'une gamme de montres n'aurait pas dû bouleverser le pays. Cependant, tout comme « les Saviem » de Caen et « les Renault » de Billancourt en mars-mai 1968 ou « les Joint français » de Saint-Brieuc en mars-avril 1972, qui avaient montré par leur détermination l'acuité des revendications salariales et identitaires d'une classe ouvrière à son apogée, « les Lip » sont devenus le symbole de la contradiction entre la grandeur de la politique industrielle pompidolienne et les tourments d'entreprises moyennes, souvent familiales, qui se montraient incapables de s'adapter dans leur structure capitaliste, leurs financements, leur capacité de R&D (mouvement à quartz), leur conception commerciale. La crise vécue par l'horlogerie suisse et française

---

<sup>26</sup> *Les Échos*, « La loi Royer au secours du petit commerce », 4 mars 1974, in Jacques Marseille (*et alii*, dir.), *Un siècle d'économie, 1900-2000*, Paris, Les Échos/Calmann Lévy, 1998, p. 321.

dans les années 1970-1980 a débouché sur un nouveau « modèle économique » (luxe d'un côté, Swatch de l'autre). Mais les Lip n'ont pu patienter au rythme du temps des historiens économistes, alors que leur société déposait leur bilan et que son administrateur judiciaire envisageait plus d'un millier de licenciements. « L'affaire Lip » (juin 1973-mars 1974) est née de la cristallisation de ces faits économiques et sociaux somme tout banals et d'une récupération humaine et idéologique par une gauche extrême (« autogestionnaire ») avec le soutien des intellectuels post-soixante-huitards et l'insertion dans la rénovation du syndicalisme non communiste par une CFDT à l'écoute de la diversité des conditions sociales<sup>27</sup>.

Le gouvernement ignore d'abord ce dossier puis, au-delà du maintien de l'ordre, doit le prendre en main pour enrayer les débordements. La droite doit en urgence réinventer une formule de capitalisme apte à prendre la relève d'un capitalisme familial en déconfiture d'esprit d'entreprise. Or l'horlogerie ne bénéficie pas des initiatives prises par les frères Williot dans la restructuration du secteur textile des années 1970-1980, alors que les cas sont identiques : crise d'une branche, crise d'un capitalisme, crise de vallées ou cités industrielles. En tout cas, les experts du gouvernement dénichent habilement une solution de reprise de l'usine par un groupement d'investisseurs « de gauche » et un patron « de gauche », lié au monde publicitaire, Claude Neuschwander, et l'affaire Lip n'empoisonne plus son action ; et le ministère de l'Industrie est chargé, comme pour la machine-outil, le matériel de BTP ou le textile, d'imaginer une politique de filière durable – tandis que la loi de décembre 1974 garantit désormais le règlement effectif des créances salariales en cas d'insolvabilité de l'employeur.

### **C. Messmer arc-bouté contre le premier choc pétrolier**

Un dossier bien plus grave doit être ouvert, celui de la politique énergétique. Alors que la France vivait dans la sérénité de sa planification d'ensemble et des plans sectoriels, tous orientés vers un moyen-long terme qu'on croyait maîtrisable car inséré dans la logique d'experts adeptes des agrégats statistiques et des modèles de croissance, soudain, les certitudes sont bousculées par un tremblement de terre violent qui secoue le monde des pays développés. Le premier choc pétrolier<sup>28</sup> met fin en effet à la stabilité du prix du pétrole autour d'un à deux dollars le baril qui avait prévalu dans les années 1950-1970. Certes, la hausse est encore modeste par rapport au deuxième choc pétrolier de 1979 (de 3 à 5,12 \$ le 16 novembre 1973 à l'OPAEP, puis 11,05 de la part de l'OPEP), mais un embargo s'y ajoute pendant quelques mois. S'il épargne la France, celle-ci est entraînée dans ce qui paraît une crise de l'énergie ample et durable. Le gouvernement écarte les appels en faveur d'une « croissance zéro » et lance une contre-offensive. Avec tonus, Messmer se place au devant de la manœuvre en commandant en chef des troupes énergéticiennes. Plutôt que de suivre les Américains dans leur stratégie géopolitique d'affaiblissement ou de contournement de l'OPEP – et elle refuse de signer la déclaration finale de la conférence de Washington des 9-12 février 1974 –, la France choisit d'affirmer une politique plutôt gaullienne d'indépendance énergétique.

Au sien du ministère de l'Industrie, une direction générale de l'énergie est créé en décembre 1973, chargée de coordonner la « force de frappe » des experts, chercheurs et investisseurs qui doivent diversifier à terme l'approvisionnement énergétique du pays afin

---

<sup>27</sup> Entretien de l'auteur avec Claude Neuschwander, patron de Lip après son redémarrage.

<sup>28</sup> Cf. Hubert Bonin, « Chocs pétroliers », in Jean-François Sirinelli (dir.), *Dictionnaire historique de la vie politique française au XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Presses universitaires de France, 1995 ; réédition en 2003, collection Quadrige.

de ne pas enrayer ce qu'on croit être une croissance durablement forte (avec doublement des besoins d'électricité tous les dix ans). Le *Plan énergie* annoncé le 3 mars 1974 incite à une sérieuse stratégie d'économies d'énergie (pour abaisser la croissance de la consommation d'énergie de 5 à 3,5 % par an) – mais la création de l'Agence pour les économies d'énergie intervient en 1974 sous J. Chirac – et il prévoit une moindre part du pétrole dans la consommation énergétique française d'ici 1985 (de 66,5 à 42 %) au profit du gaz naturel (de 9 à 16 %) et de l'énergie nucléaire (de 2 à 14 %, mais une majorité de l'électricité). La politique de diversification des approvisionnements en hydrocarbures est valorisée : contrat de CFP en Irak, on l'a dit, contrats à moyen terme de Gaz de France pour la fourniture de gaz naturel avec l'URSS, la Norvège (Ekofisk) et l'Algérie en 1972-1973.

Messmer s'identifie rétrospectivement au lancement du grand programme d'équipement nucléaire français. Après les expérimentations des années 1954-1968, l'inflexion était venue en 1969-1970 avec la cristallisation d'un « bloc nucléaire » robuste (brevets américains Westinghouse de la centrale à eau pressurisée, réforme du Commissariat à l'énergie atomique, création de la firme Framatome pour fédérer l'appareil productif des centrales, structuration d'Alsthom pour l'équipement thermo-électrique, création de Cogema pour le combustible nucléaire). Aussi Messmer peut-il tirer parti pleinement de cette montée en puissance lente, discrète mais solide pour « changer de braquet ». Les équipes d'experts (appelés *ex post* « les nucléocrates ») et réagissent au choc pétrolier.

Le programme Messmer vise à construire une série de centrales dotées chacune de plusieurs réacteurs<sup>29</sup>. Le 25 avril 1973, le conseil d'administration d'EDF commande officiellement 22 chaudières PWR (produites par Framatome) tout en laissant ouverte la possibilité de commander huit réacteurs d'un autre type (eau bouillante BWR General Electric), avant d'abandonner cette double voie, jugée contraire aux économies d'échelle souhaitées, avec ultime prise de décision le 7 août 1975. D'autre part, le gouvernement prend en 1973 de construire l'immense centrale nucléaire du Tricastin, dans la vallée du Rhône, pour alimenter l'usine Eurodif d'enrichissement de l'uranium naturel ; après des négociations conduites en 1971, un groupement européen a vu le jour en février 1972 pour utiliser la technique française de diffusion gazeuse mise au point par le CEA ; la décision est prise en juillet 1973 de concrétiser le projet (France Belgique, Italie, puis Suède et Espagne), avant une assemblée en septembre et le dépôt des statuts en novembre 1973, sous la houlette du ministère de l'Industrie et d'André Giraud, administrateur général du CEA – donc bien sous le gouvernement de Messmer, qui, dans son allocution du 28 novembre sur la bataille des économies d'énergie et la diversification énergétique, évoque précisément la création d'Eurodif, après un conseil interministériel tenu le 22 novembre. En parallèle, se prépare entre 1972 et 1976, le projet de l'usine de retraitement de La Hague (dans le Cotentin).

Désormais et pour une dizaine d'années, ce qu'on a appelé le plan Messmer sert de levier à l'édification d'un bloc de croissance amont-aval articulé autour de la filière nucléaire et électrotechnique, avec des retombées fortes sur le BTP, l'ingénierie électrique, le ciment, etc. Tout autant que les États-Unis et le Japon, la France est devenue en 1973-1974 le champion de ce que l'on appelle fallacieusement le « tout nucléaire », bien que se poursuive à l'époque la construction de nouvelles centrales hydroélectriques dans le grand Sud-Est rhodanien et alpin. Or Messmer popularise ce plan dans ses propos, notamment dans un grand discours sur sa politique nucléaire tenu lors d'une visite de l'usine du

---

<sup>29</sup> *Les Échos*, « Face à la crise de l'énergie, la France privilégie le nucléaire », 4 mars 1974, in Jacques Marseille (et alii, dir.), *Un siècle d'économie, 1900-2000*, Paris, Les Échos/Calmann Lévy, 1998, p. 325.

Creusot le 2 novembre 1973, où il inaugure les ateliers de chaudronnerie nucléaire de Framatome<sup>30</sup>,

#### D. Messmer sauveur du franc ?

Alors que Messmer mène son combat bien maîtrisé contre la gauche en vue des élections législatives, un tsunami déferle sur le système monétaire international et européen : une grande crise monétaire éclate en mars 1973. Le système de Bretton Woods est déjà en perte de vitesse après le découplage du dollar et de l'or en 1971 ; le 22 avril 1972 avait démarré le « serpent européen »<sup>31</sup>, qui, à l'époque, comprenait les monnaies des pays de la CEE élargie (franc, deutschemark, lire italienne, florin néerlandais, franc belgo-luxembourgeois, couronne danoise, livre sterling), ainsi que la couronne norvégienne. En février 1973, une nouvelle dévaluation du dollar de 10 % par rapport à l'or ébranle plus encore l'ordre ancien de la stabilité monétaire ; puis, avec le premier choc pétrolier, les États-Unis renoncent à intervenir sur le marché des changes pour soutenir le dollar de nouveau assailli ; le dollar remonte entre juillet 1973 et janvier 1974 à cause de fortes interventions des États-Unis sur le marché des changes, puis de nouvelles fluctuations le font décrocher à partir de janvier jusqu'en mai 1974. Devant ces événements, où la France ne peut jouer en solo, les Neuf décident de laisser flotter conjointement leurs monnaies par rapport au dollar ; le « serpent » est maintenu mais il doit sortir « du tunnel. » Le 5 décembre 1972, le Conseil des Communautés européennes adopte une résolution qui définit les actions à mener par les Neuf pour lutter contre l'inflation<sup>32</sup> ; et, à partir du 16 mars 1973, le « serpent » communautaire rompt ses liens avec le dollar, qui flotte librement sur le marché, avant qu'éclate une crise monétaire européenne plus intense encore en 1974<sup>33</sup>.

---

<sup>30</sup> Jean-Pierre Daviet, *Eurodif. Histoire de l'enrichissement de l'uranium, 1973-1993*, Anvers, Fonds Mercator, 1993, p. 69 – au sein d'une sous-section consacrée à cette année 1973, pp. 66-73. Le discours a été préparé par son conseiller François de Wissocq.

<sup>31</sup> « Les monnaies qui font partie du « serpent » sont liées par des parités fixes, dont elles peuvent s'écarter au maximum de 1,125 % dans chaque sens, ce qui limite à 2,25 % la marge de variation instantanée entre elles. Par exemple, la parité franc-deutschemark est de 172,502 francs pour 100 deutschemarks, avec un cours supérieur de 176,425 francs et un cours inférieur de 168,665 francs. Au cas où, par exemple, le deutschemark risquerait de crever son plafond à Paris, la Banque de France était obligée d'intervenir pour faire cesser la baisse du franc contre le deutschemark. Comment se déterminait la valeur du franc en deutschemark dans le « serpent » européen ? Le dollar étant resté la monnaie d'intervention sur les marchés européens, la valeur du deutschemark en francs à Paris et la valeur du franc en deutschemarks à Francfort n'étaient pas déterminées directement mais par l'intermédiaire de la devise américaine », Valéry Giscard d'Estaing, *Le pouvoir et la vie*, tome 1 : *La rencontre*, Paris, Compagnie 12, 1988, pp. 142-145.

<sup>32</sup> Le 9 mars 1973, à l'occasion de la réunion à Paris des ministres des Finances des Neuf et des représentants du Groupe des Dix, le président du Conseil des ministres de la Communauté économique européenne insiste sur la nécessité de « mettre en œuvre une action concertée à l'échelle internationale afin d'assurer une remise en ordre du marché des changes » car « la crise [...] est essentiellement due à des facteurs d'ordre spéculatif contre lesquels il importe d'organiser une défense efficace [...] doit avant tout viser à préserver un ordre international fondé sur des relations ordonnées entre les taux de change [...]. S'agissant de liquidités internes, il importe, au moyen d'une concertation de toutes les autorités intéressées, d'harmoniser la politique des taux d'intérêt. Cette harmonisation devrait, à l'heure actuelle et compte tenu du rythme d'inflation dans les pays intéressés, viser à l'augmentation des taux aux États-Unis et à leur réduction en Europe. En outre, les uns et les autres devraient conduire une politique adéquate de régulation des liquidités internes. Pour ce qui concerne les liquidités internationales, les banques centrales des États membres du Fonds monétaire international devraient s'engager à ne plus effectuer, directement ou indirectement de placements sur les euromarchés. Il serait même indiqué que ces placements puissent être progressivement réduits et que les institutions monétaires officielles puissent s'engager à ne plus diversifier la composition de leurs réserves de change », Résolution du Conseil du 5 décembre 1972 sur les actions à mener contre l'inflation, *Journal officiel des Communautés européennes*, 23 décembre 1972, n°C133, pp. 12-15.

<sup>33</sup> Site [www.ena.lu](http://www.ena.lu).

L'on peut penser que Messmer était informé comme tout Premier Ministre par des notes de ses conseillers sur les réunions de tous les comités d'experts sur Paris et Bruxelles, mais que l'essentiel du processus de décision pour édifier les remparts de sacs de sable et endiguer la crise dépendait de l'Élysée, de la Rue de Rivoli et du gouverneur de la Banque de France, Bernard Clappier. Quoi qu'il en soit, malgré ses racines gaullistes qui ont dû le pousser à croire aux vertus d'un franc stable sinon fort, Messmer doit admettre *volens nolens* que le temps du franc De Gaulle-Pinay de 1958 et du franc Pompidou de 1969 est révolu. Le franc est soumis à une vive pression en 1973, d'où une perte de réserves de dix milliards de dollars ; sa valeur est maintenue néanmoins grâce à une réévaluation du mark de 5,25 % le 29 juin 1973 puis du florin en septembre. Mais le gouvernement doit se résigner à une décision, grave, symbolique, mais nécessaire, de laisser flotter le franc en janvier 1974 : le serpent ne conserve plus qu'une seule monnaie forte, le mark. C'est l'échec de la politique monétaire montée lors de la dévaluation de 1969 et le mandat présidentiel de Pompidou ne se termine pas mieux sur ce registre, à vrai dire, que la IV<sup>e</sup> République..., malgré toute la science de VGE et de son équipe.

### **E. Messmer maître de l'inflation ?**

La bataille du franc est intimement liée à la bataille du pouvoir d'achat et des prix. La France retombe dans une inflation forte qu'elle pensait avoir endiguée après les émois de 1968-1969. La « programmation annuelle des prix », objectif de VGE depuis avril 1971, en adepte d'une « politique des petits pas » (*fine tuning*) pour louvoyer entre le risque de déflation et le laisser-faire, est étouffée par la réalité de l'économie de marché qui ne peut que refléter les aléas monétaires (à cause de la hausse des prix des matières premières et produits importés, sans parler du pétrole) ; et le retour au projet de libéralisation des prix, une nouvelle fois demandée par le CNPF en 1973, est repoussée à (bien) plus tard. VGE se retrouve peu ou prou désarmé face aux pressions conjoncturelles européennes, sinon transatlantiques, et aux surcoûts structurels d'une économie française peu ouverte à un réel modèle concurrentiel (poids des cartels et des ententes dans l'industrie et les services collectifs, organisation corporative de nombreux métiers, etc.), malgré la pression exercée par l'ouverture des frontières dans le cadre du Marché commun et des accords du GATT. Cela l'incite d'ailleurs à engager la France avec conviction dans les négociations qui démarrent au sein d'un nouveau cycle du GATT (*Tokyo Round*) en 1973 – mais seulement avec des perspectives à moyen et long termes.

Comme l'inflation est en vérité européenne, VGE souhaite enclencher un processus de coordination européenne des politiques conjoncturelles ; le 30 août 1972, il envoie une lettre aux autres ministres des Finances et au président de la Commission exécutive du Marché commun ; s'ensuit une réunion en octobre à Luxembourg des « Six + Trois », un texte de recommandation sur le contrôle des Budgets, de la masse monétaire, des prix et des rémunérations. Mais ces espoirs sont déçus : si un blocage des prix et salaires intervient au Royaume-Uni, la RFA reste attentiste. Aussi VGE prépare-t-il un plan d'envergure purement français, qui est préparé dans la seconde quinzaine de novembre 1972 par Rue de Rivoli et une poignée de hauts fonctionnaires avant d'être adopté en Conseil des ministres le 7 décembre 1972 et lancé en janvier 1973 afin de contribuer à la baisse des prix et de briser la spirale prix-salaires :

- baisse du taux normal de TVA de 23 à 20 %
- suppression de la taxe de 7,5 % sur la viande de bœuf pour un puis deux semestres
- diminution du taux réduit de TVA de 7,5 à 7 %
- 7,5 milliards de francs d'allègements fiscaux.
- maniement du Fonds d'action conjoncturelle, où des sommes prévues par le Budget sont mises en réserve en période de surchauffe et débloquées quand la détente permet une

dose de relance ; aucune mise en réserve n'intervient en 1972 et 1974, mais une légère utilisation porte en 1973 sur 2,3 milliards de francs ;

- maintien du contrôle des prix, avec des campagnes d'opinion sur ces contrôles ;

Le lancement de « l'emprunt Giscard » (5,5 milliards de francs, janvier 1974) doit tout à la fois combler le déficit et consolider l'image de marque de l'État emprunteur ; il est garanti sur l'unité de compte européenne, donc le dollar or et *de facto* indexé sur l'or ; VGE se veut un nouveau Pinay ! La bataille de l'opinion est activée ; il faut terrasser les prix et préserver le pouvoir d'achat sans concéder des hausses de salaires importantes, alors même que de grandes grèves éclatent ici et là (ainsi, chez Renault et dans les régions rurales de l'Ouest récemment industrialisées). Une bataille semble gagnée puisque la hausse des prix au premier trimestre 1973 n'est que de 0,8 %, un point en dessous des autres pays européens ; mais la hausse des salaires se poursuit, d'autant plus que, en période électorale, il s'avère difficile d'inciter à une compression des hausses ; toute relance d'une « politique des revenus » négociée avec les partenaires sociaux serait vaine.

La politique des petits pas doit donc se déployer au fil des mois par des biais plus structurels, plus subtils, mais avec moins d'impact sur l'opinion. Une « politique active du crédit » est définie, qui tente de freiner la hausse des encours. Le coût du crédit s'accroît sans cesse grâce à une hausse des taux d'intervention (taux d'escompte, taux sur le marché monétaire) et du taux de base bancaire (tableau 6). « L'encadrement du crédit »<sup>34</sup> est durci en été-automne 1972 et encore les 26 mai, 21 septembre et 5 décembre 1973, grâce à l'élévation du taux des réserves obligatoires que doivent effectuer les banques auprès de la Banque centrale en proportion de l'accroissement de leurs crédits ; et, aux réserves proportionnelles aux dépôts sont ajoutées des réserves proportionnelles aux crédits, de façon progressive même. En parallèle est activée la mise en œuvre de la réforme du marché monétaire interbancaire, dont l'objectif premier, faciliter la liquidité de l'économie, est complétée par un objectif immédiat, renchérir le coût du refinancement interbancaire ; en effet, aux dépens du réescompte classique de la Banque de France, le maniement du taux d'intérêt sur le marché monétaire au jour le jour devient l'un des leviers de la régulation de l'économie monétaire, en plein cœur de cette guerre contre « la société d'inflation »<sup>35</sup>.

1972	
Mars	6,1 %
Septembre	6,3
Novembre	7,1
1973	
Avril	7,4
Juin	7,7
Juillet	8,2
Août	9,2
Septembre	10,4
1974	
Janvier	11,4
Juin	12,4

Malheureusement, la vague inflationniste mondiale et européenne est trop forte pour que les petites digues édifiées par le gouvernement Messmer puisse enrayer son déferlement. La politique contractuelle salariale et les tensions au sein d'un monde de l'entreprise encore marqué de l'esprit de Mai 68 et surtout du souffle revendicatif des jeunes baby

<sup>34</sup> Cf. Michel Castel & Jean-André Masse, *L'encadrement du crédit*, Paris, Presses universitaires de France, collection Que-sais-je ?, juin 1983.

<sup>35</sup> René Maury, *La société d'inflation*, Paris, Seuil, 1973.

boomers, les perspectives électorales, les besoins des entreprises en main-d'oeuvre au temps d'un quasi plein-emploi, et la pression des sociétés et de l'ensemble de l'économie en faveur d'une distribution de crédit abondante (avec des hausses annuelles nominales de 19 à 25 % et une « stabilisation » à 20 % en 1973-1974 !), sont autant de facteurs qui attisent le feu de la hausse des prix. Messmer aura été un bon chef de la coalition fédérée contre l'inflation, mais celle-ci mène plutôt une guérilla en profondeur dans les pratiques socio-économiques, d'où la surchauffe latente – dans l'attente du « plan de refroidissement » de 1974-1975 et surtout de la déflation Volcker de 1979-1983. Par ailleurs, pas plus que nombre de responsables étrangers, « le chef d'orchestre » Pompidou semble n'avoir pas pris la mesure de cette révolution inflationniste qui commence à gangréner le monde occidentale – jusqu'à la « contre-révolution » de la « désinflation compétitive » de la seconde moitié des années 1980 : « En haut lieu, on semble mettre du temps à prendre conscience de la situation [...]. Pompidou n'est pas hanté par le péril inflationniste [...]. Devant des journalistes, à l'automne [1972], il admet "qu'il faut agir sur la masse monétaire à la base par le crédit", mais il a tendance à voir dans l'inflation "une maladie du siècle atteignant tous les pays industrialisés". À l'approche des élections législatives, il lui paraît en outre difficile de décréter un train de mesures autoritaires [...]. Ces actions ponctuelles se révéleront vite insuffisantes. »<sup>36</sup> « La lutte contre l'inflation n'a pas été menée par lui [Pompidou] avec toute la rigueur souhaitable [...]. À Roger Priouret, Messmer avouera : "J'ai sans doute eu tort de m'en tenir aux mesures très modérées que proposait V. Giscard d'Estaing. Mais Pompidou n'en voulait pas d'autres."<sup>37</sup> »<sup>38</sup>

	1971	1972	1973	1974
Évolution de la masse monétaire	18,2 %	18,6	15	12
Évolution des disponibilités monétaires (billets, monnaies, dépôts en banques et CCP)	11,8 %	14,9	9,8	16
Évolution disponibilités quasi monétaires (dépôts à terme, comptes sur livrets bancaires)	32,1 %	14,9	23,2	
Évolution des crédits à l'économie (milliards de francs)	339,56	423,02	507,53	609,18
	19 %	25	20	20
Dont encours de crédits bancaires (chiffres Banque de France)	271,36	312,27	352,77	
Dont encours de crédits bancaires (chiffres INSEE)	370,08	454,17	528,36	612,61
	19 %	23	16	16
Encours de crédits des banques commerciales en fin d'année	375,2	464,7	549,9	643,8
	20 %	24	18	17
Dettes totales des entreprises	426,5	481,1	515,8	671,9
	13 %	13	8	30
Indices trimestriels des prix du PIB marchand (base 100 en 1970)	105,5	111,8	120	132,4
				132,4 au 4 <sup>e</sup> trimestre
Indices trimestriels des prix au niveau de la consommation marchande des ménages (base 100 en 1970)	105,5	111,6	119,2	134,8
				141 au 4 <sup>e</sup> trimestre

Sources : INSEE, Banque de France, OCDE

## Conclusion

Nous ne cacherons pas tout l'artifice de ce cas d'étude puisque nous ne savons en rien, faute d'avoir recueilli des témoignages en direct ou d'avoir consulté des comptes rendus de réunion, en quoi Messmer est intervenu par lui-même pour inspirer, décider, conduire tous ces dossiers de politique économique, industrielle, monétaire. Nous avons néanmoins scruté tout ce qui s'est passé pendant ces seuls semestres en tentant de donner une

<sup>36</sup> Éric Roussel, *Georges Pompidou*, Paris, JC Lattès, 1984, p. 474.

<sup>37</sup> *Ibidem*, p. 503.

<sup>38</sup> *L'Expansion*, septembre 1974, cité, *Ibidem*, p. 503.

cohésion à ces faits et de les replacer dans un « système » de pensée d'économie politique. Un maître mot pourrait dominer, celui de « volontarisme », pour continuer à mettre en œuvre les politiques à moyen et long termes (industrie, équipements), pour infléchir la politique énergétique, pour endiguer l'inflation. Mais les mots du politique quotidien l'emportent souvent car il faut bien préparer deux élections, veiller à l'apaisement des tensions sociales, épauler financièrement des entreprises en pleine restructuration et assoiffées d'investissement pour accéder à une compétitivité européenne. Et tous les cahots économiques, voire le choc pétrolier, sont encore, par chance, amortis par ce dont bénéficie Messmer : l'apogée de la croissance de l'après-guerre, des Trente Glorieuses. Ses successeurs, de droite ou de gauche, n'auront pas le même bonheur !